

Accompagner, orienter et responsabiliser
les auteurs de violences conjugales



Bilan 2023

Table des matières

Rappel du contexte.....	4
Présentation d'ACORÈS	4
L'année 2023 en chiffres	5
Orientations	5
File active.....	6
Accompagnement individuel.....	6
Accompagnement collectif.....	6
Coordination interdépartementale	6
Coordination du CPCA	7
Pilotage du CPCA.....	7
Développement des partenariats locaux	7
Coordination des antennes et suivi de l'activité	8
Appui des équipes	8
Publics orientés - profils	9
Situation personnelle et familiale.....	9
Situation judiciaire	12
Parcours d'accompagnement médico-psycho-social	13
De l'orientation au démarrage d'un groupe	13
L'animation et le contenu des séances de groupes	15
Bilans, orientations et fin de prise en charge	17
Suivi post-accompagnement	19
Suivi à 3 mois	19
Evaluation de la « récidence ».....	19
Evaluation de l'activité.....	20
Points positifs.....	20
Difficultés rencontrées / freins repérés	20
Perspectives 2024	21
Annexe – Bilan chiffré 2023	

Rappel du contexte

Face à la gravité et à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple, la prévention et la fin du cycle des violences constituent un enjeu essentiel des politiques publiques judiciaires, sociales et sanitaires. Dans ce contexte, le Grenelle des violences conjugales a mis en exergue les améliorations à conduire en matière de prévention du passage à l'acte ainsi que de lutte contre la récurrence. La création de centres de prise en charge des auteurs de violences a dès lors été identifiée comme un nouveau dispositif adéquat pour combattre les violences conjugales.

Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances a ainsi acté, le 25 novembre 2019, la mise en place de centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Il est un nouvel outil majeur pour lutter contre les violences conjugales.

Ainsi, un premier appel à projets a été initié le 24 juillet 2020 pour déployer 18 premiers centres. La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie (FAS Normandie), avec le concours d'Emergence-s, de l'Œuvre Normande des Mères, de Nautilia et de l'Abri a répondu à cette première vague d'appel à projets et a démarré par une phase de préfiguration de 4 mois du 1^{er} novembre 2020 au 28 février 2021. Le centre est ouvert depuis le 1^{er} mars 2021.

Présentation d'ACORÈS

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie coordonne le premier Centre de suivi et de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales, nommé ACORÈS, sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

ACORÈS s'appuie sur un consortium d'associations adhérentes et s'articule autour de quatre antennes définies selon le ressort des tribunaux judiciaires de la circonscription de la Cour d'Appel de Rouen, à savoir Dieppe (portée par l'Œuvre Normande des Mères), Le Havre (portée par Nautilia), Rouen (portée par Emergence-s) et Evreux (portée par l'Association L'Abri).

ACORÈS se donne pour objectif de protéger les victimes et de prévenir toute récurrence grâce à l'accompagnement, l'orientation et la responsabilisation des auteurs de violences conjugales.

Pour ce faire, il se donne trois objectifs stratégiques :

1. Réduire les inégalités territoriales en matière de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales en développant un maillage territorial composé de 4 antennes ;
2. Définir un parcours de prise en charge des auteurs de violences conjugales en déployant un accompagnement pluridisciplinaire renforcé (médico-psycho-social) ;
3. Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs du judiciaire, du social, du médico-social et du sanitaire en développant une culture commune sur la spécificité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Pour atteindre les objectifs fixés, ACORÈS se structure de la manière suivante : la coordination interdépartementale portée par la FAS Normandie et les antennes territoriales portées par les structures adhérentes.

La coordination interdépartementale a pour missions de :

- Animer la stratégie interdépartementale avec l'ensemble des acteurs ;
- Assurer le suivi de l'activité des quatre antennes, et d'en faire part aux financeurs ;
- Organiser la répartition budgétaire selon les activités envisagées sur les antennes ;
- Organiser l'interconnaissance et la montée en compétences des professionnel-le-s des territoires par l'organisation de sessions de formation et de séminaires régionaux ;
- Organiser les évaluations et le transfert de connaissance.

Pour ce faire, deux membres de l'équipe (la directrice et une chargée de mission) se répartissent un mi-temps.

Les antennes ont pour missions de :

- Veiller au respect des orientations stratégiques du comité de pilotage ;
- Assurer l'animation territoriale en animant les dynamiques locales composées d'acteurs du champ du judiciaire, sanitaire, médico-social et social et en animant les actions de communication internes et externes à l'échelle du territoire ;
- Assurer la mise en œuvre du parcours de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales en déployant un processus d'accompagnement médico-psycho-social sur une durée de 4 mois minimum ;
- Elargir le périmètre d'actions en associant d'autres acteurs afin de trouver des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les personnes accompagnées.

Pour ce faire, les équipes sont composées, dans chaque antenne, d'un binôme comprenant un-e coordinateur-trice de parcours (0,5 ETP) et un-e psychologue (0,25 ETP) mis à disposition par la structure porteuse de l'antenne. En juin 2022, en raison d'un surcroît d'activité sur l'antenne de Dieppe, un renfort des moyens humains a été réalisé (+0,3 ETP pour la coordinatrice de parcours et +0,25 ETP pour le psychologue).

Entre le 1^{er} mars 2021 et le 31 décembre 2023, ACORÈS a reçu 365 orientations, majoritairement en provenance de la justice, par l'intermédiaire des associations de contrôle socio-judiciaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).

L'année 2023 en chiffres

Orientations

144 orientations :

- 34 orientations en pré-sentenciel ;
- 100 orientations en post-sentenciel ;
- 10 volontaires.

File active

Sur l'ensemble de l'année 2023, 250 personnes sont passées par le CPCA, dont :

- 101 personnes à Dieppe ;
- 53 personnes à Rouen ;
- 80 personnes au Havre ;
- 10 personnes à Evreux.

127 personnes en sont sorties.

Au 31 décembre 2023, 123 personnes sont toujours en cours d'accompagnement.

Accompagnement individuel

617 entretiens réalisés :

- 240 entretiens d'analyse de situation ;
- 21 entretiens individuels avant l'entrée dans un groupe ;
- 124 entretiens pour la signature de la charte d'engagement ;
- 86 rendez-vous de bilans intermédiaires ;
- 75 rendez-vous de bilans finaux ;
- 71 suivis à 3 mois par téléphone ou en rendez-vous physique.

Dans le cadre de l'évaluation réalisée à l'occasion des 2 ans d'existence du CPCA, il a été décidé de valoriser les entretiens individuels organisés dans l'attente d'un groupe. Cela représente 21 entretiens sur les 4 antennes.

Accompagnement collectif

15 groupes lancés en 2023 : 5 sur l'antenne de Dieppe ; 5 sur l'antenne de Rouen ; 4 sur l'antenne du Havre ; 1 sur l'antenne d'Evreux.

14 groupes terminés dont 5 groupes démarrés en 2022 ;

6 groupes en cours sur 2023-2024 ;

194 séances collectives animées.

Sur les 144 orientations :

- 76 personnes démarrent un groupe en 2023 ;
- 13 ne donnent pas suite avant l'intégration d'un groupe ;
- 55 sont en attente d'un groupe.

Coordination interdépartementale

1 comité de pilotage ;

1 comité d'évaluation ;

4 comités techniques ;

8 comités de coordination ;

9 réunions entre les coordinateurs et les psychologues ;

5 demi-journées de séances d'analyses de pratiques professionnelles.

Coordination du CPCA

Pilotage du CPCA

Au niveau national

En 2021, l'association ARSL s'est vu confier une mission de coordination nationale des CPCA.

Les principaux objectifs fixés sont les suivants :

- Mettre en œuvre des outils partagés permettant la réalisation d'une évaluation commune à travers la construction d'indicateurs partagés et l'élaboration d'une trame d'un rapport d'activité ;
- Constituer un bilan global annuel d'activité des CPCA, une évaluation partagée du dispositif tous les 3 ans, la construction d'un système de remontée des alertes et difficultés rencontrées par les centres ;
- Recenser et partager des bonnes pratiques identifiées ;
- Contribuer à la formation continue des salariés.

Depuis 2022, ACORÈS s'est impliqué dans les travaux de la coordination nationale : participation de la FAS Normandie aux réunions de réseaux, participation des antennes aux groupes d'échanges de pratiques entre les psychologues... En 2023, les équipes du CPCA ont participé au Colloque national organisé les 11 et 12 décembre à Limoges.

Au niveau interdépartemental

En 2023, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a animé un comité de pilotage le 4 avril. Il a réuni 27 participants et a permis d'échanger avec les partenaires et financeurs sur le bilan d'activité et l'évaluation 2022, ainsi que les perspectives 2023.

En parallèle, des comités techniques sont réalisés, selon les sujets et les besoins, avec la DRDFE et la Cour d'Appel de Rouen. En 2023, 4 rencontres ont été organisées.

Développement des partenariats locaux

En 2023, les antennes ont poursuivi les rencontres avec les partenaires : les équipes ont été sollicitées pour présenter le dispositif dans le cadre de journées associatives locales, de journées thématiques telles que la journée de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Les antennes mènent également des actions de sensibilisation auprès des partenaires sur les violences conjugales.

Coordination des antennes et suivi de l'activité

Les comités de coordination

La FAS Normandie anime un comité de coordination qui se réunit, selon l'actualité, de manière bimensuelle ou mensuelle. Ce comité a pour objectifs de :

- Permettre la coordination des 4 antennes ;
- Favoriser les échanges avec les professionnels ;
- Travailler sur les ajustements du projet via une évaluation continue du dispositif ;
- Travailler sur la recherche de financement.

En 2023, le comité de coordination s'est réuni 8 fois et est composé des responsables d'antennes et de la direction de la Fédération. Le format visio-conférence a été choisi pour l'ensemble des comités. Le taux de participation des antennes est satisfaisant : en 2023, 100% des antennes étaient présentes à 5 comités de coordination sur les 8 organisés.

Les rencontres entre les coordinateurs-trices et psychologues

La FAS Normandie anime des réunions d'équipe inter-antennes bimensuelles ou mensuelles. Ces réunions ont pour objectifs de :

- Echanger sur le quotidien des antennes ;
- Suivre les orientations, la mise en place des groupes ;
- Formaliser des procédures et documents pour harmoniser les pratiques ;
- Echanger sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées.

En 2023, 9 réunions d'équipe inter-antennes ont été organisées. Ces réunions se sont toutes faites en visio-conférence.

Appui des équipes

Les formations

En 2023, la FAS Normandie a organisé une session de formation de 3 jours avec Citoyens et Justice, sur la thématique : « Animation des groupes de parole pour les auteurs de violences au sein du couple ». Cette formation s'est déroulée les 4 & 5 mai dans les locaux de la FAS Normandie, puis les matinées des 9 & 16 mai en visio-conférence. 12 professionnel·les ont été formés : l'ensemble des coordinatrices et des psychologues, ainsi que 3 cheffes de service et une infirmière.

En parallèle, la FAS Normandie a pris en charge plusieurs journées de formation demandées individuellement par les antennes.

Les séances d'analyses de pratiques professionnelles

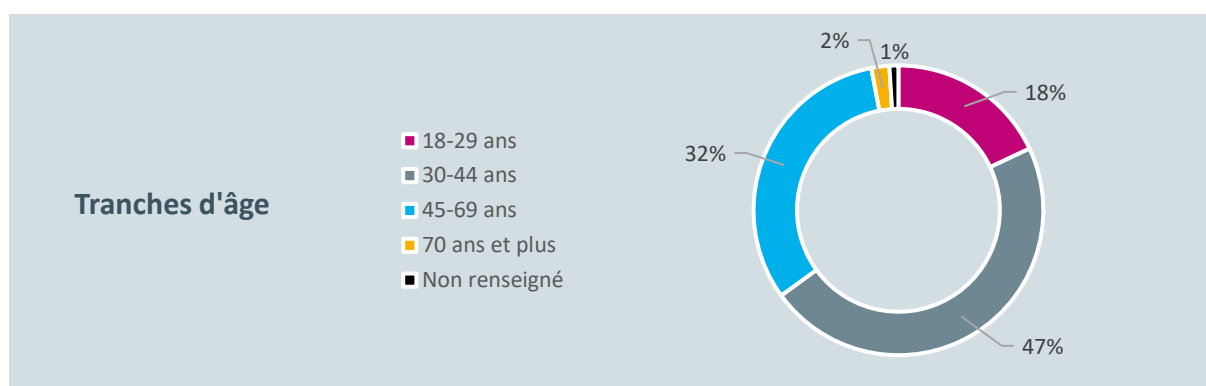
Depuis le dernier trimestre 2021, la FAS Normandie a mis en place des séances d'analyses de pratiques professionnelles qui se déroulent tous les 2 mois. Après une année avec un premier intervenant, les équipes ont exprimé de nouveaux besoins et la nécessité d'approfondir la réflexion. La FAS Normandie a donc fait appel à deux nouveaux intervenants, qui ont démarrés en janvier 2023. Le bilan de cette année 2023 étant très positif, le travail se poursuit en 2024, selon la même fréquence.

Publics orientés - profils

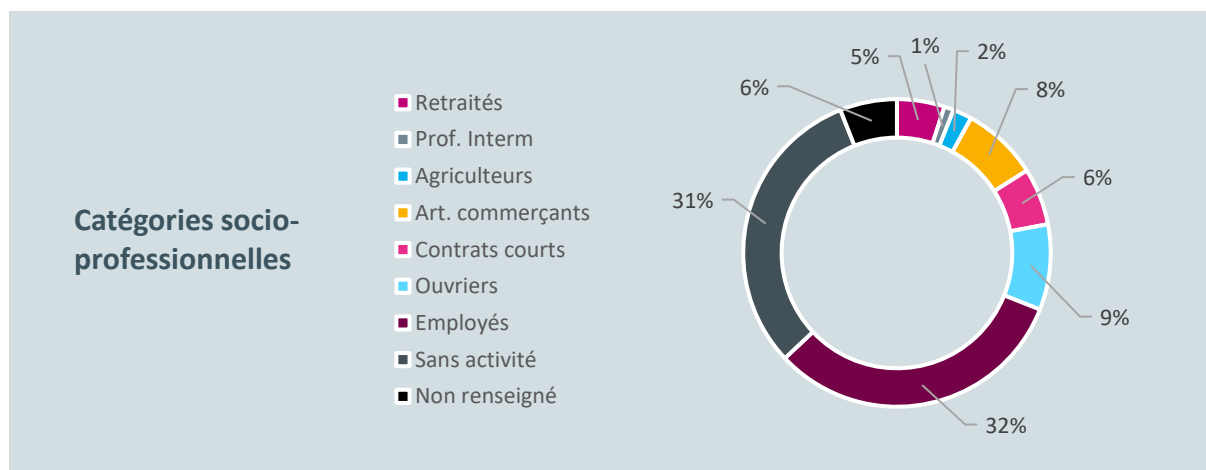
Situation personnelle et familiale

Légende des graphiques : les chiffres sont en pourcentage. L'ensemble des données brutes relatives à chaque antenne est disponible en annexe.

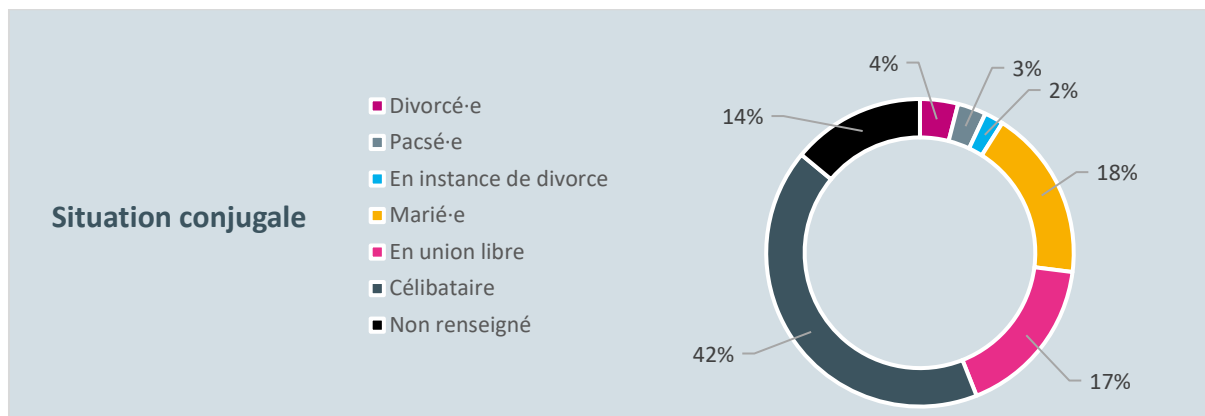
99% des personnes orientées vers le CPCA sont des hommes. Une seule femme a été orientée sur l'antenne de Dieppe.



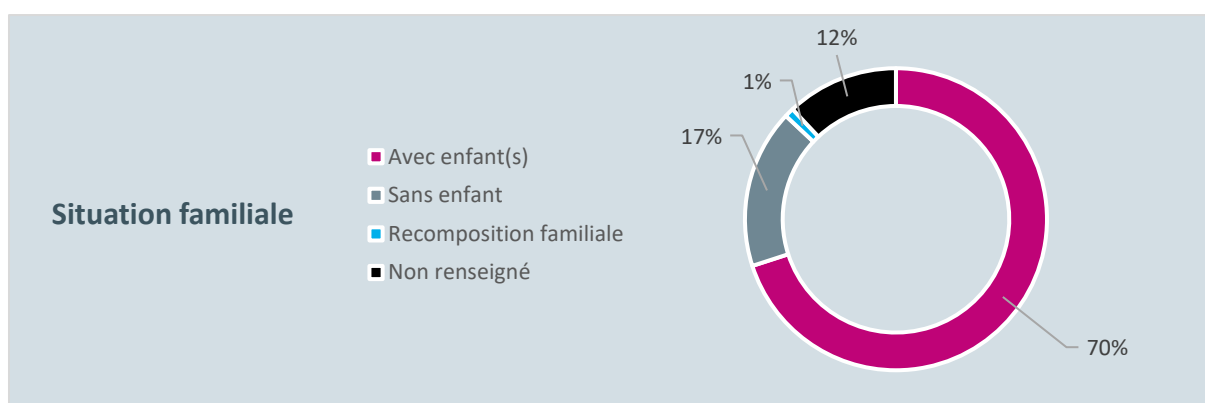
47% des personnes orientées se situent dans la **tranche d'âge 30-44 ans**. Cette tranche d'âge est la plus rencontrée sur toutes les antennes. Elle est suivie par la tranche d'âge 45-69 ans.



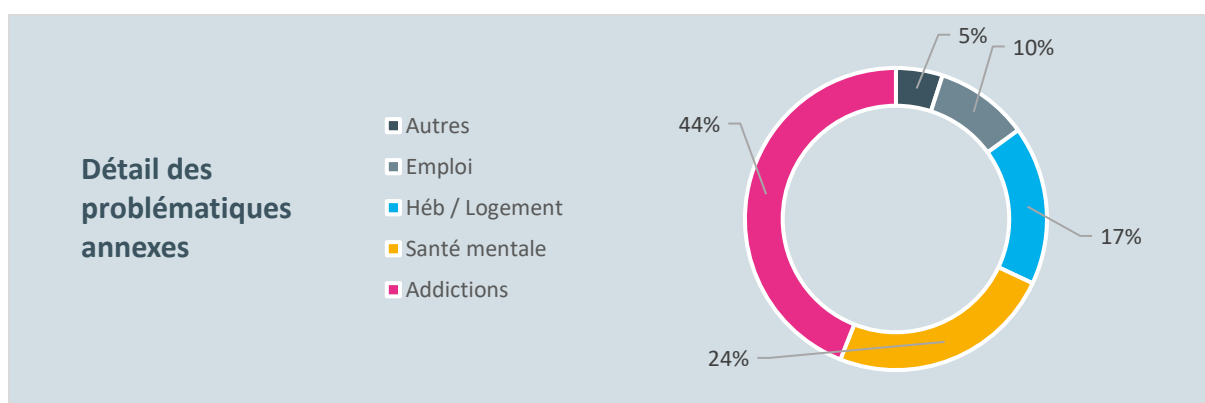
32% des personnes orientées sont **employées** et **31%** sont **sans activité professionnelle**. Cette tendance s'observe sur l'ensemble des quatre antennes.



42% des personnes orientées sont **célibataires**, **18%** sont **mariés** et **17%** sont **en union libre**.



70% des personnes orientées ont des **enfants**.



67% des personnes orientées ont des **problématiques annexes**, c'est-à-dire des problématiques autres que la violence. Les problématiques annexes multiples sont peu fréquentes. Seules **13%** des personnes orientées en cumulent 3 ou plus.

Concernant le détail de ces problématiques, **44%** des personnes orientées sur l'ensemble des antennes présentent une ou des **addictions**. C'est la problématique la plus rencontrée, à l'exception de l'antenne d'Evreux.

Quelques spécificités :

- Sur l'antenne de Dieppe, la problématique liée à la santé mentale arrive en deuxième position (35%), suivie de l'hébergement et du logement (8%) ;
- Sur l'antenne du Havre, la problématique liée à l'hébergement et au logement arrive en deuxième position (26%), suivie de l'emploi (19%) ;
- Sur l'antenne de Rouen, la problématique liée à la santé mentale arrive en deuxième position (25%), suivie de l'emploi (16%) ;
- Sur l'antenne d'Evreux, la problématique annexe principe est liée à l'hébergement et le logement (50%), suivie par les addictions (25%).

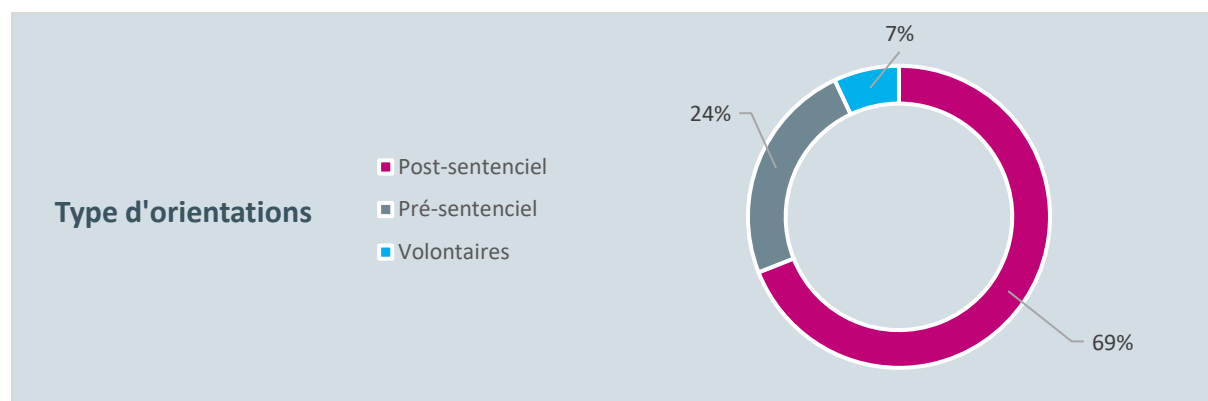
Commentaires :

Depuis l'ouverture du centre, la coordination interdépartementale constate que les profils des auteurs·trices sont quasiment identiques sur la majorité des items et sur l'ensemble des antennes.

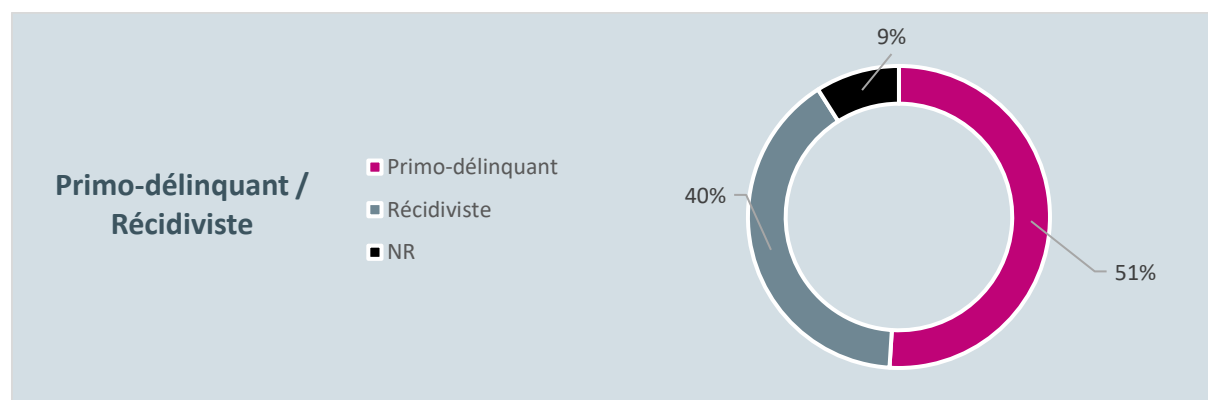
Une évolution concernant l'âge est à noter. Le taux d'évolution entre 2022 et 2023 de la tranche d'âge « 70 ans et plus » est de +200%. Celle-ci se répercute également sur la catégorie socio-professionnelle « Retraité » avec un taux d'évolution de +600%.

Situation judiciaire

Légende des graphiques : les chiffres sont en pourcentage. L'ensemble des données brutes relatives à chaque antenne est disponible en annexe.



69% des orientations sont faites en **post-sentenciel**. Ce type d'orientations est majoritaire sur l'ensemble des antennes. Sur l'antenne de Rouen, il est suivi de près par les admissions en pré-sentenciel à hauteur de 42%, contre 51% en post-sentenciel. Les orientations progressent également sur l'antenne de Dieppe avec une forte évolution des orientations en pré-sentenciel passant de 12% en 2022 à 30% en 2023.



51% des personnes orientées sont **primo-délinquantes**.

Commentaires :

La coordination interdépartementale constate plusieurs évolutions des orientations entre 2022 et 2023 :

En termes de volume : les orientations ont sensiblement augmenté de +5,9%, passant de 136 à 144 orientations sur l'année 2023.

- Sur deux des quatre antennes, les orientations ont sensiblement diminué :
 - o Sur l'antenne de Rouen, les orientations ont diminué de 8,8% : 34 orientations en 2022 contre 31 en 2023 ;
 - o Sur l'antenne de Dieppe, les orientations ont diminué de 3,6% : 56 orientations en 2022 contre 54 en 2023.
- Sur l'antenne d'Evreux, les orientations ont augmenté de 30%, passant de 10 orientations en 2022 à 13 en 2023.
- Sur l'antenne du Havre, les orientations ont augmenté de 27,7%, passant de 36 orientations en 2022 à 46 orientations en 2023.

Parcours d'accompagnement médico-psycho-social

De l'orientation au démarrage d'un groupe

Première étape : réception de la fiche de liaison

En 2023, les antennes ont reçu **133 fiches de liaison** par les partenaires de la justice. Ce nombre est légèrement inférieur au nombre d'orientations. La variable d'ajustement se situe au niveau des volontaires, lorsque ces derniers ne sont pas orientés par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et les associations de contrôle socio-judiciaire.

En effet, certaines personnes sont considérées comme volontaires lorsqu'elles sont orientées par la justice mais n'ont pas d'obligation CPCA.

Deuxième étape : de la prise de contact au démarrage de l'accompagnement collectif

L'ensemble des antennes tient le délai des **3 jours maximum** pour la prise de contact à la réception de la fiche de liaison.

En 2023, **617 entretiens individuels** ont été réalisés afin de présenter le CPCA, analyser la situation de la personne orientée et signer la charte d'engagement. Pour chaque personne, les antennes mènent entre 2 et 3 rendez-vous. Si les délais d'attente pour intégrer un groupe sont longs, les antennes mènent des entretiens individuels (environ une fois par mois) pour assurer le suivi de l'orientation.

Le nombre d'entretiens individuels a considérablement augmenté (+144% - 253 en 2022 et 617 en 2023). Cette augmentation se justifie par l'évaluation réalisée à l'occasion des 2 ans d'existence du CPCA. Afin d'harmoniser la comptabilisation des entretiens, la règle suivante a été défini pour les entretiens d'analyse de situation : 1 entretien = 45 minutes.

Lors de cette étape, le CPCA (toute antenne confondue) évalue le taux d'abandon à 9%, représentant 13 personnes. Les trois principaux motifs sont les suivants :

- La personne ne présente pas aux RDV.
- La personne est réincarcérée.
- La personne (pour les volontaires) ne souhaite pas poursuivre l'accompagnement après les rendez-vous de présentation du CPCA et d'analyse de la situation.

Ce taux a légèrement diminué en 2023, passant de 10% à 9%.

■ Troisième étape : lancement des modules socles et complémentaires

15 groupes ont démarré en 2023 : 5 sur l'antenne de Dieppe et de Rouen, 4 sur l'antenne du Havre et 1 groupe sur l'antenne d'Evreux.

14 groupes se sont terminés en 2023, dont **5 groupes ayant démarré en 2022** (2 sur les antennes de Dieppe et du Havre, 1 sur l'antenne de Rouen).

6 groupes sont toujours en cours au 31 décembre 2023 et se termineront en 2024.

Sur les 144 orientations en 2023, **76 personnes** ont intégré un groupe, parmi lesquelles :

- 11 personnes ont arrêté l'accompagnement en cours de groupe ;
- 16 personnes ont réalisé l'intégralité du parcours ;
- 49 personnes sont en cours d'accompagnement (fin en 2024).

Le nombre de personnes ayant abandonné en cours de groupe a fortement augmenté (+120% entre 2022 et 2023). Cette augmentation se justifie par l'évolution mise en place suite à l'évaluation des 2 ans d'existence du CPCA. En effet, afin de limiter les absences mettant en difficulté la qualité de l'accompagnement pour la personne elle-même et le reste du groupe, et de garantir une équité de traitement sur l'ensemble des antennes, des règles communes ont été définies. Dorénavant, des suspensions sont proposées par les antennes dans les cas suivants :

- La présence à la séance 1 et/ou séance 2 est obligatoire car déterminante. Les antennes proposeront une suspension en cas d'absence.
- Une demande de suspension sera faite à partir de 2 absences consécutives ou 3 absences non consécutives.

Ces suspensions peuvent prendre plusieurs formes : l'arrêt de l'accompagnement ou le report sur un autre groupe.

L'animation et le contenu des séances de groupes

Rappel de l'organisation des modules socles et complémentaires :

L'accompagnement du CPCA exige l'organisation de 9-10 séances socles (les deux premières séances pouvant être fusionnées) et 4 séances complémentaires obligatoires à choisir parmi les thématiques proposées. Dans le cadre de l'évaluation réalisée à l'occasion des 2 ans d'existence du CPCA, il a été décidé d'intégrer les séances « Gestion des émotions » et « conduites addictives » dans les modules socles. Ces deux séances sont réalisées systématiquement par les antennes, étant donné le profil des personnes.

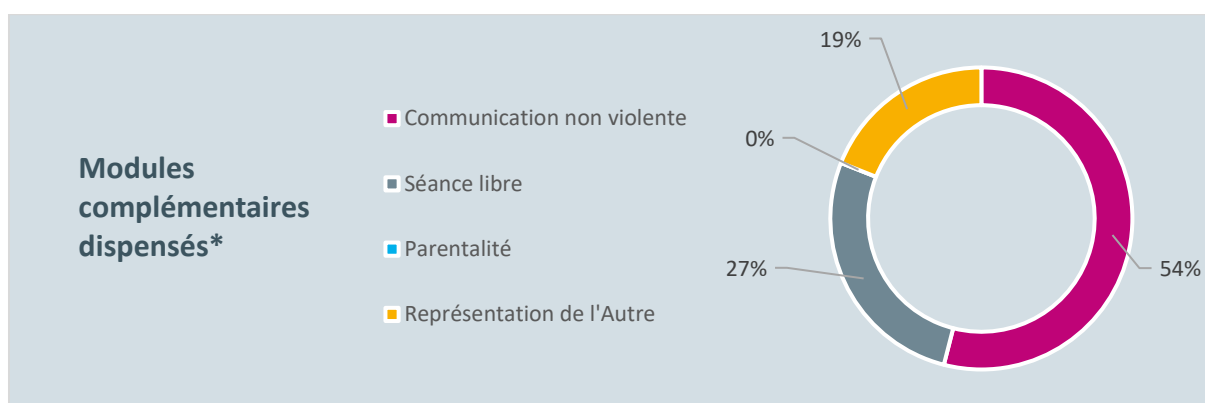
En 2023, les antennes ont animé **194 séances de groupes**.

Modules socles

Séances	Rouen	Dieppe	Le Havre	Evreux
Séance : Pourquoi suis-je ici ? Présentation des séances de groupe	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Les stéréotypes, à la base des violences	CIDFF	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CIDFF
Séance : La violence sous toutes ses formes	CIDFF	Ambassadeur VIF	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Les signes précurseurs de la violence	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CCM
Séance : La place de la loi	Emergence-s (ISJ)	Avocate du barreau	AVRE76	CPIP
Séance : Le psycho-traumatisme des victimes	CPCA (binôme)	Psychologue CHD ou CPCA (binôme)	Psychologue	CCM
Séance : La communication dans le couple	Conseillère conjugale	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	Conseillère conjugale
Séance : La parentalité dans tout ça...	Relais Enfant Parent	CPCA (binôme)	Educatrice Spécialisée ou Educatrice Jeunes Enfants	Psychologue
Séance : Gestion des émotions	Conseillère conjugale	Intervenant SPCR	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)
Séance : Conduites addictives	La Boussole	Intervenant SPCR	Nautilia	CSAPA Parenthèse
Séance : Bilan de fin de cycle et perspectives	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)	CPCA (binôme)

Modules complémentaires

Séances	Rouen	Dieppe	Le Havre	Evreux
Séance : Communication non violente	Conseillère conjugale	CPCA (binôme)	Sophrologue et formatrice CNV	CPCA (binôme)
Séance : Parentalité	Relais Enfant Parent	-	-	-
Séance : Représentation de l'Autre dans le couple	-	-	CPCA (binôme)	Conseillère conjugale
Séance libre	CPCA (binôme)	Intervenant CEGIDD ou CPCA (binôme)	-	CPCA (binôme)



*Les chiffres sont calculés sur la base des groupes terminés en 2023

Intervenants extérieurs

Conformément aux deux tableaux présentés ci-dessus, les antennes font appel à des intervenants extérieurs, soit sur la quasi-totalité des séances collectives pour l'antenne de Rouen, soit sur des séances bien identifiées pour les antennes du Havre et de Dieppe. Sur cette dernière, selon les besoins spécifiques de chaque groupe, certains intervenants extérieurs peuvent être sollicités de façon ponctuelle afin d'apporter un complément technique sur certaines séances animées initialement par l'équipe du CPCA.

Chaque antenne choisit les intervenants selon les partenariats locaux et les compétences en interne pour l'animation de chaque thématique. Elles travaillent avec les intervenants extérieurs via des « réunions de coordination » ou des temps individuels afin d'échanger sur les contenus en amont et les réévaluer, selon les besoins, au fil des séances. Sur l'antenne de Rouen, une réunion par trimestre est organisée avec l'ensemble des intervenants.

Dans le cadre de l'évaluation des deux premières années, les équipes ont fait remonter une réelle plus-value d'animer une partie de séances en binôme, et sans intervenants extérieurs, mettant en avant notamment le renforcement d'une relation de confiance au sein du groupe, l'approfondissement de certaines situations vécues par les personnes, la richesse des échanges...

Bilans, orientations et fin de prise en charge

Bilans intermédiaires

En 2023, les équipes du CPCA ont réalisé 86 entretiens individuels pour le bilan intermédiaire, dont 43 concernent des personnes orientées en 2022.

Ce bilan intervient à mi-parcours, il est généralement programmé après les séances 6 ou 7. L'objectif de ce bilan est de faire un point d'étape avec la personne sur l'accompagnement collectif et son positionnement individuel. Il permet notamment aux équipes d'aborder les sujets suivants :

- Les séances déjà réalisées et leur contenu ;
- L'adhésion et le positionnement de la personne ;
- L'évolution de la personne depuis son entrée dans le dispositif.

Afin de préparer cet entretien individuel, le bilan est rédigé en amont et est présenté à la personne. Cette rédaction est toujours faite en binôme, tandis que l'entretien peut être réalisé uniquement par les coordinatrices de parcours ou en binôme selon la disponibilité du/de la psychologue.

Les retours des équipes sur ces entretiens de bilans intermédiaires sont très positifs. Elles constatent très régulièrement une évolution positive du positionnement de la personne sur les séances suivantes.

Bilans finaux

En 2023, les équipes du CPCA ont réalisé 75 entretiens individuels pour le bilan final, dont 60 concernent des personnes orientées en 2022. Ce bilan intervient en fin de parcours, c'est-à-dire à l'issue de l'ensemble des séances collectives. Son objectif est le même que pour le bilan intermédiaire, il permet également d'orienter la personne vers des partenaires locaux selon les problématiques identifiées et restantes à travailler. **Les équipes réalisent toujours la rédaction en binôme, tandis que l'entretien peut être réalisé uniquement par les coordinatrices de parcours ou en binôme selon la disponibilité du/de la psychologue. L'évaluation réalisée a permis de lever l'obligation de réaliser ce bilan final en binôme. Avec l'augmentation du nombre d'orientations, les psychologues des antennes arrivent au maximum du temps dédié au CPCA.**

Le retour des équipes sur ces bilans sont très positifs. A quelques exceptions près, l'évolution des personnes entre le début et la fin de prise en charge est positive. Il est observé une modification des comportements dans la vie quotidienne, une prise de conscience de leurs propres représentations sur le « conjoint violent » et sur leurs responsabilités personnelles.

Il est également constaté une réelle prise de conscience de la nécessité de poursuivre le travail engagé dans le cadre de la prise en charge par le dispositif au-delà de la sortie. Même les personnes, pour lesquelles la violence semblait ancrée dans des modèles profonds et donc difficile à déconstruire, semblent avoir perçu les conséquences néfastes de leur comportement, que ce soit pour elles ou les autres. Les personnes se disent volontaires pour être orientées vers des relais extérieurs lorsqu'elles n'ont pas encore achevé leur cheminement.

Orientations vers d'autres partenaires selon les problématiques identifiées

Selon les problématiques identifiées, les antennes peuvent être amenées à orienter les personnes vers divers partenaires pour un soutien psychologique, une aide au logement, une aide à l'insertion dans l'emploi, un accompagnement sur les conduites addictives... Les différents intervenants extérieurs et/ou les autres services internes aux antennes sont des ressources importantes pour pouvoir orienter les personnes.

Focus sur le suivi psychologique des auteurs-trices :

Cette question, relative au suivi psychologique des personnes accompagnées dans le cadre du CPCA, est centrale. Les équipes identifient la nécessité, dans une majorité des cas, de poursuivre un accompagnement individuel sur le volet psychologique.

Plusieurs solutions existent déjà sur certaines antennes :

- L'antenne d'Evreux dispose d'une convention avec le Nouvel Hôpital de Navarre qui met à disposition du personnel pour certaines thématiques et un suivi post CPCA au besoin.
- Les antennes du Havre et de Rouen ont vu arriver sur leur territoire deux UTAC (Unité Thérapeutique pour Auteurs de violences Conjugales).

L'UTAC de Rouen dépend du Centre Hospitalier du Rouvray et celui du Havre, du Groupe Hospitalier du Havre. Les deux UTAC assurent des missions de diagnostics et de soins. Ils sont chargés de l'accueil, l'écoute et le suivi des auteurs-trices de violences conjugales rencontrant des difficultés psychologiques et, pour l'UTAC de Rouen, domicilié-es dans le département de Seine-Maritime. Les deux antennes travaillent en étroite collaboration avec les équipes des UTAC. Les orientations fonctionnent dans les deux sens, des UTAC vers le CPCA et du CPCA vers les UTAC. Le CPCA et les UTAC assurent un travail d'une grande complémentarité permettant une prise en charge de qualité sur ces territoires.

L'antenne de Dieppe rencontre d'importantes difficultés sur le suivi psychologique. En effet, sur le territoire, les solutions de suivi sont totalement embolisées avec des délais d'attente extrêmement longs.

Suivi post-accompagnement

Suivi à 3 mois

Les antennes réalisent un suivi des personnes 3 mois après la fin de l'accompagnement collectif. Ce suivi se caractérise par une simple prise de contact avec la personne pour échanger avec elle sur sa situation depuis la fin de l'accompagnement et s'assurer de la mise en place des relais partenariaux définis lors du bilan final. Ce suivi peut prendre la forme d'un échange téléphonique ou d'un entretien physique. En 2023, les équipes ont réalisées 71 entretiens de suivi à 3 mois dont 66 concernent des personnes orientées en 2022.

Suite à l'évaluation des deux premières années, les équipes ont travaillé la trame d'entretien à 3 mois afin d'harmoniser les pratiques.

Evaluation de la « récidence »

Rappel de la méthodologie :

Chaque coordinateur·trice de parcours envoie un mail à la substitue générale de la Cour d'Appel de Rouen à l'issue de l'accompagnement collectif (date de la dernière séance collective) avec la liste nominative des personnes afin qu'elle puisse faire les remontées à 3 – 6 – 12 et 18 mois.

La substitue générale de la Cour d'Appel de Rouen contrôle les personnes réapparues dans une procédure (au sens large - pas que pour des faits de violence conjugale).

Chiffres :

En 2021 : sur 85 personnes orientées, 4 « réapparaissent » - soit 4,70%.

En 2022, sur 136 personnes, 16 « réapparaissent » - soit 11,76% (détail : 8 à Rouen, 1 au Havre, 6 à Dieppe, 1 à Evreux).

N'ayant aucun point de comparaison avant la création du CPCA, l'année 2022 est considérée comme l'année de référence (11,67%) afin de suivre l'évolution sur les années à venir.

Evaluation de l'activité

Points positifs

Retours formulés par la coordination interdépartementale et par les antennes

- La complémentarité et la réactivité entre l'équipe de la FAS et les équipes des antennes ;
- Le soutien fort de la Cour d'Appel de Rouen et de la DRDFE ;
- La dynamique partenariale forte sur les territoires ;
- Le travail de proximité avec les acteurs de la justice permettant des orientations adaptées, une réactivité selon les besoins, un fonctionnement adapté aux spécificités locales ;
- Le professionnalisme et l'implication des équipes ;
- Les compétences acquises en binôme par les formations et interventions diverses ;
- Le maintien de la qualité de l'accompagnement et de la réactivité ;
- La connaissance de plus en plus fine du dispositif sécurisant progressivement les orientations ;
- L'évolution positive de la plupart des personnes durant l'accompagnement ;
- La mise en place des places d'hébergement pour répondre aux problématiques ;
- L'arrivée de l'UTAC sur Rouen et Le Havre ;

Retours formulés par les auteurs-trices accompagnés-es

- *« La première fois, j'ai eu peur mais après ça s'est bien passé, il y a eu un bon groupe. Après vous avez écouté, vous n'avez pas jugé les gens. Et puis ça m'a donné à réfléchir à plein de truc, à la violence conjugale déjà, je pars plus au quart de tour. »*,
- *« C'est comme j'ai dit au SPIP, j'ai été très content, ça m'a donné à réfléchir et j'ai beaucoup évolué coté mentalité, en bien, bien sûr. Je me suis remis en question sur plein d'erreurs que j'avais commises même si je n'en ai pas parlé. Et à travers certaines vidéos que j'ai vu, qui m'ont très touché, je me suis remis en question. Et là, je me suis dit pourquoi cette violence alors qu'on peut y arriver en discutant. Donc je me suis juré de ne plus être violent. »*,
- *« Ça m'a apporté beaucoup de choses, le relationnel avec le groupe et avec vous aussi. On a appris beaucoup de choses sur les formes de violences, le lâcher-prise, la dernière séance sur le chacal et la girafe, j'essaie de le travailler par rapport à moi-même et par rapport aux autres »*.

Difficultés rencontrées / freins repérés

Retours formulés par la coordination interdépartementale et par les antennes

- Le manque de moyens humains face au volume d'orientations. L'antenne de Havre est particulièrement concernée par la suractivité (46 orientations contre les 25 prévues). Cela a un impact sur le nombre d'auteurs par groupe (10 personnes au lieu de 8) et les délais de prise en charge ;
- Les difficultés d'orientations persistantes sur l'antenne d'Evreux, notamment avec l'absence de notification de l'obligation CPCA pour les personnes orientées par la justice ;
- Les délais de prise en charge anormalement longs concernant le suivi psychologique sur le territoire de Dieppe ;
- Les orientations irrégulières sur l'antenne de Rouen ;
- Les difficultés de mobilité pour certaines personnes liées à l'éloignement géographique entre leur domicile et l'antenne, et à l'absence de solutions ;
- Les difficultés pour rechercher des co-financements, notamment auprès des collectivités.

Evaluation des deux premières années d'exercice

Après deux années de fonctionnement, la coordination interdépartementale, en lien avec les quatre antennes, a lancé une démarche d'évaluation du CPCA en fin d'année 2022.

Dans une logique d'amélioration continue, l'objectif est de :

- Vérifier l'adéquation entre le parcours d'accompagnement tel que défini lors de la phase de préfiguration et aujourd'hui, au regard du public accompagné ;
- Définir les éventuels ajustements à effectuer afin de garantir une équité de traitement sur l'ensemble du territoire.

Afin de récolter l'ensemble des éléments, la coordination interdépartementale a rencontré les quatre antennes individuellement selon la même grille d'évaluation sur les mois de novembre et décembre 2022.

Suite à cela, un temps de travail a été organisé avec les antennes le 10 mars 2023 afin de définir les ajustements nécessaires pour maintenir l'harmonisation et la cohérence du dispositif. Il a notamment permis d'échanger sur les entretiens individuels, la gestion des absences, la participation financière des volontaires, les questionnaires d'évaluation...

Perspectives 2024

Le renforcement / développement des partenariats

- Développer les orientations par la justice sur l'antenne d'Evreux ;
- Trouver des solutions pour le suivi psychologique individuel sur le territoire de Dieppe, à l'instar des UTAC de Rouen et Le Havre.

La recherche de financements complémentaires pour renforcer en priorité l'antenne du Havre et pérenniser le renfort de l'antenne de Dieppe :

- Renfort nécessaire pour répondre au volume d'orientations.
- A moyens constants : allongement des délais de prise en charge qui impacte la qualité de l'accompagnement du centre.

Annexe
Bilan chiffré 2023

Chiffres 2023

Profils des auteurs

Civilité						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Homme	53	31	46	13	143	99%
Femme	1	0	0	0	1	1%
Total	54	31	46	13	144	100%

Tranches d'âge						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
18-29 ans	11	4	7	4	26	18%
30-44 ans	22	16	24	5	67	47%
45-69 ans	20	10	12	4	46	32%
70 et plus	1	1	1	0	3	2%
NR	0	0	2	0	2	1%
Total	54	31	46	13	144	100%

Catégories socio-professionnelles						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Agriculteurs	0	1	0	1	2	2%
Artisans, commerçants...	7	2	2	0	11	8%
Cadres	0	0	1	0	1	1%
Contrats courts	1	3	4	1	9	6%
Employés	13	16	17	0	46	32%
Ouvriers	12	0	1	0	13	9%
Professions intermédiaires	2	0	0	0	2	1%
Retraités	3	1	3	0	7	5%
Sans activité	13	7	16	8	44	31%
NR	3	1	2	3	9	6%
Total	54	31	46	13	144	100%

Situation conjugale						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Célibataire	22	12	20	7	61	42%
Divorcé(e)	1	2	2	1	6	4%
En instance de divorce	2	0	0	0	2	2%
En union libre	15	7	3	0	25	17%
Marié(e)	11	6	7	2	26	18%
Pacsé(e)	0	3	1	0	4	3%
NR	3	1	13	3	20	14%
Total	54	31	46	13	144	100%

Situation familiale						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Avec enfant	44	25	27	5	101	70%
Sans enfant	7	5	7	5	23	17%
Recomposition familiale	0	0	1	0	1	1%
NR	3	1	11	3	19	12%
Total	54	31	46	13	144	100%

Personne isolée						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Oui	2	7	8	3	20	14%
Non	50	23	27	8	108	75%
NR	2	1	11	2	16	11%
Total	54	31	46	13	144	100%

Problématiques annexes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Oui	48	18	22	8	96	67%
Non	5	12	18	3	38	26%
NR	1	1	6	2	10	7%
Total	54	31	46	13	144	100%

Problématiques annexes multiples						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
1	27	10	15	3	55	57%
2	17	5	5	2	29	30%
3 et +	4	3	2	3	12	13%
Total	48	18	22	8	96	100%

Détail des problématiques annexes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Addictions	36	14	14	4	68	44%
Emploi	2	5	6	3	16	10%
Hébergement / logement	6	4	8	8	26	17%
Santé mentale	26	8	2	1	37	24%
Autre	5	1	1	0	7	5%
Total	75	32	31	16	154	100%

Orientations

Type d'admission						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Pré-sentenciel	16	13	4	1	34	24%
Post-sentenciel	33	16	42	9	100	69%
Volontaire	5	2	0	3	10	7%
Total	54	31	46	13	144	100%
Si volontaire – participation financière						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Non	0	0	0	1	1	10%
Oui	5	2	0	0	7	70%
NR	0	0	0	2	2	20%
Total	5	2	0	3	10	100%
Montant						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Montant (en €)	8	4	0	0	12€	

Primodélinquant ou récidiviste						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Primodélinquant	27	22	20	4	73	51%
Récidiviste	24	8	17	8	57	40%
NR	3	1	9	1	14	9%
Total	54	31	46	13	144	100%

Parcours global

Parcours des personnes orientées en 2023						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Orientations 2023	54	31	46	13	144	100%
<i>Entrée dans un groupe</i>	31	24	19	2	76	53%
<i>En attente d'un groupe</i>	16	5	24	10	55	38%
<i>Abandon avant le groupe</i>	7	2	3	1	13	9%
Entrée dans un groupe	31	24	19	2	76	100%
<i>En cours d'accompagnement</i>	22	11	16	2	49	65%
<i>Abandon en cours de groupe</i>	4	6	0	1	11	15%
<i>Parcours complet</i>	5	7	3	1	16	20%

Accompagnement individuel

Fiches de liaisons						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Nbre de fiches reçues	48	31	43	12	134	
Entretiens individuels						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Analyse de situation	100	64	60	16	240	39%
<i>Dont entrée en 2022</i>	13	2	5	0	20	
Entretiens indiv. Supp.	15	0	2	4	21	3%
Signature de charte	43	28	44	9	124	20%
<i>Dont entrée en 2022</i>	11	4	18	1	34	
Bilan intermédiaire	37	22	22	5	86	14%
<i>Dont entrée en 2022</i>	17	8	15	3	43	
Bilan final	27	23	21	4	75	12%
<i>Dont entrée en 2022</i>	22	16	19	3	60	
Suivi à 3 mois	29	19	21	2	71	12%
<i>Dont entrée en 2022</i>	26	18	20	2	66	
Total	251	156	170	40	617	100%

Accompagnement collectif

Synthèse des groupes						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Nbre de groupes démarrés en 2023	5	5	4	1	15	
<i>Nbre de personnes en début de groupe</i>	41	29	31	5	106	
Nbre de groupes terminés en 2023	5	4	4	1	14	
<i>Dont commencés en 2022</i>	2	1	2	0	5	
<i>Nbre de personnes en fin de groupe</i>	34	22	24	5	85	
<i>Dont ayant commencées en 2022</i>	23	10	20	3	56	
Nbre de groupes en cours	2	2	2	0	6	
Nbre de modules dispensés en 2023	68	57	55	14	194	
Zoom sur les modules complémentaires dispensés (groupes terminés en 2023)						
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total	
Communication non violente	5	4	4	1	14	54%
Parentalité	0	0	0	0	0	0%
Représentation de l'Autre	0	0	4	1	5	19%
Séance libre	5	1	0	1	7	27%
Total	10	5	8	3	26	100%

Synthèse de l'accompagnement

File active au 31 décembre 2023					
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Total
En cours d'accompagnement	46	18	46	10	120

Durée de prise en charge (en jour – sans le suivi à 3 mois)					
	Dieppe	Rouen	Le Havre	Evreux	Moyenne/an
Année 2021	213,12	168,53	229,00	125,13	183,95
Année 2022	336,62	194,15	339,00	128,10	249,47
Année 2023	173,98	171,22	169,04	163,77	169,50
Moyenne/antenne	241,24	177,97	245,68	139,00	200,97



**Centre de suivi et de Prise en Charge
des Auteurs de violences conjugales**

Coordination interdépartementale :
Fédération des acteurs de la solidarité Normandie
Immeuble Alpha, 9, rue Georges Braque - 76000 ROUEN
Email : accueil.normandie@federationsolidarite.org

Contact des antennes :

Rouen

Emergence-s : 67, Place Saint Paul - 76000 Rouen
Email : cpc.acores.rouen@emergence-s.fr

Dieppe

Ceuvre Normande des Mères : 10, avenue du Général Leclerc - 76200 DIEPPE
Email : cpc.acores.dieppe@onm.fr

Le Havre

Nautilia : 06, place Jules Ferry - 76600 LE HAVRE
Email : cpc.acores.lehavre@oppelia.fr

Evreux

L'Abri : 9, boulevard de la Buffardière - 27000 EVREUX
Email : cpc.acores.evreux@abriasso.org

